



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal n°02

Réunion plénière du vendredi 15 décembre 2021

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MME. GIURAN - MM. C. COLOMBO, J. GRAGLIA, L. LUNGERI, L. LEPORATI, C. STRAMACCIONI, C. CASTROFLORIO, J. NUCERA, L. CAPPATTI, A. MARINSALTI, L. CHABANE, A. MARY, S. CHILOTTI, J. BELCADI, A. MORETTI, P. BISTARELLI

Excusés : MM. J. THAON, W. HOENIG, Y. SIAD, L. CONIGLIO, V. CHAIX, F. DARRAZ, F. DARRAZ, J. BARLOZZI, J. MURRIS, L. GUILIANO, A. TALEB, J. BELCADI, B. BOULAHYA

Visioconférence : M. M. APRUZZESE (Conseiller Technique Régional en Arbitrage)

Début de la séance : 19h00

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la CDA, les remercie les de leur présence et de leur travail effectué durant ces quatre premiers mois de la saison 2021/2022. Il remercie notre CTRA Méditerranéen Maxime APRUZZESE de participer à cette dernière plénière de l'année 2021.

Le président passe à l'ordre du jour après avoir fait approuver le PV N°1 de la plénière du 22/10/2021.

Une pensée amicale également à l'attention de tous les arbitres azuréens qui ont eu la douleur de connaître une période de complications de santé, atteints notamment du Coronavirus.

Le président nous fait part avec tristesse du décès de Jean SAFFORES membre du District depuis plusieurs décennies ainsi que la maman de Bernard JAMMES membre du Comité de Direction à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Le président souhaite un prompt rétablissement à Youssef SIAD victime d'un accident de la route le 24/11/2021.

Le président nous annonce la naissance de son quatrième petit-fils le 29/11/2021 et qui se nomme Marin.

Toutes nos félicitations à Mme GIURAN Bianca Elena qui vient de réussir le concours théorique pour accéder à la fédération féminine comme Simon AMZALLAG en catégorie masculine et Nebyl RAHAL en futsal. Il faudra également saluer la très bonne performance de Loris LEPORATI candidat assistant malheureux qui termine à la sixième place avec cinq places prévues !

Cette deuxième plénière a pour objet de faire le point de la saison qui a démarré il y a quatre mois dans des circonstances particulières, avec notamment l'obligation du pass sanitaire dans les enceintes sportives.

1. CORRESPONDANCES

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE

L'effectif à ce jour s'élève à 266 licences arbitres établies, ce qui correspond à nos prévisions même si nous avons perdu à l'intersaison plus de 40 arbitres, soit 16% de la totalité des 295 recensés au 31/01/2021.

Notre CTRA intervient pour nous apporter quelques chiffres sur les effectifs nationaux dans l'arbitrage où nous sommes passés en nombre d'arbitres de 24083 en 2018 à 20527 en 2020, 19962 début 2021 et à 18345 au 08 décembre 2021, chiffre inquiétant avec une régression de 8,8% !

En Méditerranée le 8/12/2021 nous étions 1017 arbitres recensés, 1046 le 8/12/2020 soit une baisse de 2,85% juste derrière la ligue d'Aquitaine (-2,28%) et qui nous laisse entrevoir une situation moins catastrophique que dans certaines Ligues.

Notre CTRA nous fait part du recrutement d'un jeune service civique, jeune arbitre de ligue, nommé Rayan SAID qui sera amené à intervenir en vue du recrutement de nouveaux arbitres dans les écoles et collèges de Provence.

Diverses actions à venir avec visioconférences sont prévues auprès de l'UNSS et la FNSU au sein des districts de notre Ligue.

Notre CTRA animera un stage inter districts à Boulouris du 17 au 19/12/2021 en présence des futurs candidats jeunes ligue afin de les mettre en confiance, leur expliquer les attentes de la CRA et voir leur profil.

La C.D.A. suit de près l'évolution cette saison sur les rectangles verts de Lorenzo GIULIANO, Louis LUNGERI et Fadil DARRAZ qui n'ont pas eu la possibilité de progresser lors de la saison 2020/2021, sans arbitrer dans leurs catégories respectives (JAF, F4 et F2 Futsal).

Sur le plan de la formation initiale, 2 FIA (formation initiale en arbitrage) ont eu lieu du 2 au 5 novembre 2021 avec malheureusement l'annulation de celle prévue à Nice Est en collaboration avec le club de l'USONAC ST Roch Vieux-Nice, n'ayant pu atteindre le quota de candidature exigé, ce que nous regrettons fortement.

Sur le site de Grasse 3 réussites à l'examen théorique venant s'ajouter aux 12 réussites de Nice Ouest. Le président remercie les clubs de l'OGCN et du RC GRASSE pour leur collaboration.

Pour les vacances de Noël, du 20 au 23 décembre 2021, deux sites sont prévus au stade de la Plaine à Nice avec l'aide de l'OGCN et au stade Vanco à Beausoleil avec la collaboration du FC Beausoleil le club local, une première sur la rive gauche du Var. 23 candidatures ont été enregistrées à ce jour sur les deux sites, prévisions très encourageantes.

Le président nous informe que deux réserves techniques déposées le 24/10/2021 en D5 seniors et le 21/11/2021 en D2 seniors sont à l'étude.

La commission prend acte de l'arrivée en Côte d'Azur de M. GRAND Alexandre, arbitre de district en provenance de la Loire ainsi que de M. GALLET Anthony, arbitre de ligue en provenance des Hauts de France.

Suite à la réunion de la commission départementale du statut de l'arbitrage du 29/09/2021, neuf clubs de District sont en infraction, n'ayant pas atteint le quota d'arbitres exigés.

Le 27 octobre 2021 s'est déroulé le troisième test Taisa de la saison en nocturne au stade Charles Ehrmann à Nice en présence de 14 arbitres.

Le 27 octobre 2021 Laurent CONIGLIO membre de la CDA a succédé à Stephan LUZI à la présidence de l'UNAF départementale ; nous lui souhaitons toute la réussite dans cette nouvelle fonction.

Dès le 29/11/2021 Loris LEPORATI et Lorenzo GIULIANO ont débuté la préparation théorique des sept possibles candidats à l'examen de JAL prévu début février 2022.

Le 8 décembre 2021 s'est déroulée au sein du District la soirée solennelle de remise des écussons « Promotion Claude STRAMACCIONI » en présence des 21 arbitres stagiaires récipiendaires, du Président du District Edouard DELAMOTTE, du Vice-Président Claude COLOMBO, du Secrétaire Général Francis MAGGI, du président de la CDA accompagné de quelques membres de la commission, du président de l'UNAF Laurent CONIGLIO et du parrain Claude STRAMACCIONI.

3. DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS

Le département désignations, certes dans la difficulté, assure totalement les désignations de District couvrant même depuis novembre 2021 les catégories D2 générationnelles et supplée également certaines rencontres de Ligue pour lesquelles la CRA n'a pas été en mesure de désigner.

Fin de séance : 22h00

Le Président de la CDA
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de séance
M. CAPPATTI Laurent